

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 22 mai 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Denis Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Philippe St-Jacques
 Mme Michelle Payette Mme Julie Jolivette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5019 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

Point 2.2 Soumissions pour le marquage du chemin Parc Industriel

Adoptée.

2013-RAG-5020 **2013-RAG-5020 ASPHALTAGE CHEMIN PARC INDUSTRIEL –
ANALYSE DES SOUMISSIONS ET ADJUDICATION DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 22 mai 2013, six (6) soumissionnaires ont déposé une soumission pour l'asphaltage du chemin Parc Industriel dont les résultats sont les suivants :

Michel Lacroix Construction	113 020.43 \$
Asphaltage Desjardins	126 758.84 \$
Pavage Wemindji	118 136.81 \$
Pavage Inter Cité	135 606.11 \$
Construction Edelweiss	168 638.41 \$
Terra Location	141 774.68 \$

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et l'avons jugé conforme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'asphaltage du chemin Parc Industriel à Michel Lacroix Construction pour la somme de 113 020.43 \$ taxes incluses et d'autoriser le maire Armand Hubert et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5021

SOUSSION POUR LE MARQUAGE DU CHEMIN PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QUE le marquage du chemin Parc Industriel doit être refait puisque les lignes ne paraissent plus;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Dura-lignes au montant de 1 765.50 \$ plus taxes pour le marquage du chemin Parc Industriel et d'autoriser la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5022

DEMANDE DE SUBVENTION À MME STÉPHANIE VALLÉE (PAARRM)

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de faire parvenir à Madame la Députée Stéphanie Vallée une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) afin d'effectuer de l'asphaltage sur le chemin du Parc Industriel.

2013-RAG-5023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale